

Khadija Mohsen-Finan
Isabel Schäfer

**Die Europäische Union und
der Mittelmeerraum**

Deutsche und französische
Perspektiven seit den
arabischen Umbrüchen

**L'Union européenne
et l'espace méditerranéen**

Perspectives allemande
et française depuis
les révolutions arabes



Eine Studie des Genshagener Forums für deutsch-französischen Dialog – einem Kooperationsprojekt der Stiftung Genshagen und des Institut Montaigne

Genshagener Forum für deutsch-französischen Dialog

Das *Genshagener Forum für deutsch-französischen Dialog*, ein Kooperationsprojekt der Stiftung Genshagen und des Institut Montaigne, bringt seit 2010 jedes Jahr rund einhundert deutsche und französische Entscheidungsträger und Vertreter aus Politik, Diplomatie, Wirtschaft, Kultur und Medien zusammen, um über ein zentrales Thema der Zukunft Europas zu diskutieren. In seinen letzten Ausgaben widmete sich das *Genshagener Forum* beispielsweise den Folgen der Finanz- und Wirtschaftskrise, der Frage einer gemeinsamen Energiestrategie für Europa und den EU-Mittelmeerbeziehungen.

Die Jahreskonferenzen des *Genshagener Forums* sind in einen umfassenden Arbeitsprozess eingebettet: Jährlich wird eine **deutsch-französische Meinungsumfrage** unter 1000 Deutschen und 1000 Franzosen realisiert. Der erste Teil der Umfrage misst die Wahrnehmung der deutsch-französischen Beziehungen, der zweite Teil beschäftigt sich mit dem Jahresthema der Konferenz. Zusätzlich wird eine **deutsch-französische Studie** in Auftrag gegeben, die unter Bezugnahme auf den jährlichen Schwerpunkt des Forums konkrete Politikempfehlungen formuliert.

Seit 2013 gibt es mit dem **Wanderforum** eine kürzere Auskopplung des Forums in einem Drittland. So wurde das Energiethema mit einer Auswahl der Referenten der Jahreskonferenz 2012 im darauffolgenden Sommer mit einem polnischen Publikum in Warschau diskutiert.

Weitere Informationen unter:

www.stiftung-genshagen.de/genshagenerforum

Une étude produite dans le cadre du Forum de Genshagen pour le dialogue franco-allemand – une coopération entre la Fondation Genshagen et l'Institut Montaigne

Forum de Genshagen pour le dialogue franco-allemand

Le *Forum de Genshagen pour le dialogue franco-allemand* est le fruit d'une coopération entre la Fondation Genshagen et l'Institut Montaigne. Depuis 2010, une centaine de décideurs et représentants français et allemands des mondes de la politique, de la diplomatie, de l'économie, de la culture et des médias sont invités à échanger sur un thème déterminant pour l'avenir de l'Europe. Les précédentes éditions ont notamment été consacrées aux effets de la crise économique et financière, à la question d'une stratégie énergétique commune pour l'Europe ou encore aux relations entre l'Union européenne et les pays de l'espace méditerranéen.

Les conférences annuelles du *Forum de Genshagen* s'inscrivent dans un cycle de travail complet. Chaque année, **un sondage d'opinion franco-allemand** est réalisé auprès de 1000 Allemands et Français : la première partie du sondage évalue la perception des relations franco-allemandes, tandis que la seconde porte sur le thème annuel de la conférence. Par ailleurs, **une étude franco-allemande** portant sur le sujet de l'année et formulant des recommandations politiques concrètes est réalisée.

Depuis 2013, le **Forum itinérant**, au format plus réduit, permet d'«exporter» le Forum de Genshagen en le déclinant dans un pays tiers. Ainsi, des intervenant(e)s de la conférence annuelle de 2012 ont été invité(e)s à Varsovie à l'été 2013 afin d'échanger avec un public polonais.

Pour plus d'informations:

www.stiftung-genshagen.de/genshagenerforum

Inhalt

Sommaire

| | | |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| DE | Abstract / Zusammenfassung | 3 |
| | Einleitung | 4 |
| | I. Der politische Wandel und die Herausbildung neuer Akteure im südlichen Mittelmeerraum | 5 |
| | II. Europäische Antworten auf den »arabischen Frühling« | 8 |
| | III. Konvergenz und Divergenz der französischen und deutschen Interessen im Mittelmeerraum | 12 |
| | IV. Was bleibt vom euro-mediterranen Projekt? | 15 |
| | V. Auf der Suche nach einer deutsch-französischen Komplementarität im Mittelmeerraum | 19 |
| | Schlussfolgerung | 21 |
| | Empfehlungen | 22 |
| | Über die Autorinnen | 24 |
| | Impressum | 25 |
| FR | Résumé | 27 |
| | Introduction | 28 |
| | I. Mutations politiques et émergence de nouveaux acteurs au sud de la Méditerranée | 29 |
| | II. Réponses européennes au « printemps arabe » | 32 |
| | III. Convergence et divergence des intérêts allemands et français en Méditerranée | 36 |
| | IV. Que reste-t-il du projet euro-méditerranéen ? | 39 |
| | V. A la recherche d'une complémentarité franco-allemande en Méditerranée | 43 |
| | Conclusion | 45 |
| | Recommandations | 46 |
| | A propos des auteurs | 48 |
| | Mentions légales | 49 |

**L'Union européenne
et l'espace méditerranéen**
Perspectives allemande
et française depuis
les révolutions arabes

Résumé

Depuis fin 2010, les révolutions arabes ont profondément marqué les pays de la rive sud de l'espace méditerranéen, confronté à de multiples défis d'ordre sécuritaire, énergétique et économique. Les changements politiques qui en ont résulté ont entraîné une remise en cause des cadres de coopération politique qui prévalaient jusqu'alors avec l'Union européenne (UE) et avec les deux partenaires allemand et français. L'Allemagne et la France ont en effet soutenu de façon significative les processus de transformation dans les pays arabes. Pour autant, chacun de ces deux pays, du fait de son histoire récente et de sa culture, est confronté à des problématiques distinctes lorsqu'il s'agit de repenser une approche politique et diplomatique envers les pays du Sud.

Les relations entre la France, traditionnellement ancrée dans la région, et les pays de l'espace méditerranéen se sont intensifiées et renforcées du fait des évolutions politiques internes en cours. L'Allemagne, pour sa part, s'y implique de façon croissante au plan politique et économique. Il en résulte une concurrence intra-européenne qui tend à supplanter les efforts de coopération entrepris par ailleurs. L'Allemagne et la France poursuivent pourtant des intérêts similaires envers les pays d'Afrique du Nord au plan économique, énergétique, ainsi qu'en termes de politique migratoire et de stabilisation démocratique.

Des recommandations concrètes, basées sur une approche partenariale entre Nord et Sud et tournées vers l'avenir, sont proposées dans cette étude.

Introduction

Le mouvement de contestation observé au sud de la Méditerranée depuis fin 2010 a modifié le rapport du citoyen à la sphère politique, tout en bouleversant la géopolitique régionale. Longtemps ignorées, les sociétés civiles entendent aujourd'hui peser sur la prise de décision politique, que ce soit au plan national ou au plan régional. Dans ce contexte nouveau, le projet euro-méditerranéen doit nécessairement être réinterrogé, en prenant en compte les nouveaux modes de revendication, l'émergence d'espaces publics et les nouveaux acteurs qui y prennent part.

Pour autant, la redéfinition de l'Union pour la Méditerranée (UpM)¹ qui s'opère ne doit pas occulter les obstacles auxquels s'est vu confronté le projet initial de 2008.

La France et l'Allemagne ont-elles la capacité de réorienter l'UpM en lui redonnant une place centrale dans l'agenda de la région euro-méditerranéenne ? Les intérêts convergents de Paris et de Berlin peuvent-ils contribuer à redéfinir les relations entre le nord et le sud de la Méditerranée ? Les expériences positives du binôme franco-allemand peuvent-elles s'étendre à la gestion des dossiers méditerranéens ?

Cette étude – qui a été réalisée pour le IV^{ème} Forum de Genshagen pour le dialogue franco-allemand² – met brièvement en évidence les mutations politiques au Maghreb et au Proche-Orient ainsi que les réponses européennes au « printemps arabe », avant d'étudier les intérêts, les stratégies et les initiatives de la France et de l'Allemagne dans l'espace méditerranéen. Enfin, sur la base d'un examen critique du projet d'Union pour la Méditerranée, quelques réflexions sur la complémentarité potentielle des politiques française et allemande sont développées.



¹ L'Union pour la Méditerranée (UpM) est une organisation internationale à vocation régionale qui réunit les Etats membres de l'Union européenne et les pays riverains de la Méditerranée ainsi que les pays voisins que sont la Mauritanie et la Jordanie. Fondée à Paris le 13 juillet 2008, l'organisation a débuté ses travaux en 2010.

² Le IV^{ème} Forum de Genshagen pour le dialogue franco-allemand s'est tenu les 21 et 22 novembre 2013 au Château de Genshagen autour du thème « L'Union européenne et la Méditerranée : quelles attentes réciproques, quelles perspectives communes ? ». Pour plus d'informations : <<http://stiftung-genshagen.de/genshagenerforum>>.

I.

Mutations politiques et émergence de nouveaux acteurs au sud de la Méditerranée

Les révoltes arabes ont provoqué un véritable bouleversement au sud de la Méditerranée. Au plan interne, elles introduisent des changements politiques profonds qui modifient durablement les relations entre gouvernants et gouvernés. En 2011, ce mouvement de reconfiguration politique a dépassé le seul monde arabe. Empruntant des chemins différenciés, il a également affecté le nord de la Méditerranée, où la crise de la dette des Etats, suite à la crise financière de 2008, s'est invitée dans la sphère politique, bouleversant les gouvernements, en Grèce, en Espagne et en Italie.

Si les situations diffèrent entre le Nord et le Sud, une convergence peut être observée dans les types de revendication politique d'une nouvelle génération qui dénonce, avec virulence et parfois même violence, la distance qui la sépare de ses représentants politiques. Expriment leur mécontentement envers des dirigeants autoritaires, les manifestants du Sud se sont retrouvés dans le désenchantement des « indignés » du Nord, qui se sont insurgés contre l'incapacité de leurs gouvernants à transformer leurs sociétés gangrenées par le chômage, minées par la crise économique et inaptes à offrir des perspectives neuves aux jeunes. Non sans humour, l'homme politique et historien libanais Georges Corm soulevait ainsi cette question après la révolution tunisienne : « Pour que les choses changent durablement en Méditerranée, pour qu'un ensemble euro-méditerranéen dynamique, compétitif et pratiquant l'équité sociale puisse émerger, ne faut-il pas que la société civile européenne suive, à son tour, l'exemple de ce qui a été jusqu'ici dédaigneusement appelé dans les médias la « rue arabe » ? »³

L'onde de choc de la révolution tunisienne a également fragilisé les régimes autoritaires voisins du monde arabe. Si les demandes ont été formulées différemment selon les pays, les revendications, ici ou là, n'ont en

revanche pas porté sur le droit de prendre le pouvoir. Les manifestants exigeaient davantage de liberté, le respect de leur dignité et la fin des privilèges. Selon le pays, les modalités d'expression de la rue ont varié et les réponses apportées par les pouvoirs n'ont pas été les mêmes. Pour autant, l'effet d'émulation indiquait qu'il existe bien une sphère publique arabe dont les acteurs communiquent entre eux par le biais des réseaux sociaux et qui est dotée de chaînes satellitaires, dont le rôle a été important dans l'effet d'entraînement des différents mouvements de contestation. Dans les pays arabes qui ont connu « la révolution » (Tunisie, Libye, Egypte), en dépit des difficultés inhérentes aux transitions en cours, l'action politique est désormais vécue sur un mode totalement inédit, dans un contexte où l'expression politique a été libérée.⁴ Pour la plupart des citoyens, l'opinion publique doit être à présent au centre de la prise de décision politique. Une nouvelle conception de la politique est née et avec elle, un nouvel acteur : le citoyen. Longtemps ignoré, celui-ci exprime des exigences nouvelles quant à la moralisation de la politique et à la responsabilisation des élus. Les soulèvements populaires ont toutefois donné naissance à des transitions difficiles. Chacun des pays concernés se trouve aujourd'hui accaparé par les nombreuses difficultés inhérentes à ces périodes postrévolutionnaires.

En **Tunisie**, la foule rassemblée a d'abord salué le départ de Ben Ali, symbole de l'autoritarisme et de la négation de la société civile dans son expression politique. Cependant, le bras de fer s'est rapidement engagé entre acteurs désignés – puis élus à partir d'octobre 2011 – et la « rue » qui se revendique de la légitimité révolutionnaire. Au nom de la révolution, la société civile affirme alors une exigence démocratique.

Au **Maroc**, le roi Mohammed VI avait réussi à obtenir un consensus sur la transition marocaine. Mais en 2011,

³ Georges Corm (2011) : « Quand la « rue arabe » sert de modèle au Nord », *Le Monde*, 13/02/2011.

⁴ Amin Allal et Thomas Pierret (dir.) (2013) : *Au cœur des révoltes arabes. Devenir révolutionnaires*, Paris : Armand Colin.

● Au Maroc comme en Tunisie, les partis islamistes sont arrivés au pouvoir à la faveur des premières élections libres.

sous l'effet des révolutions tunisienne et libyenne, le « Mouvement du 20-Février »⁵ est venu le fissurer, mettant en évidence ses limites. En réponse aux manifestations, le roi a annoncé une réforme constitutionnelle dont l'objectif était de rééquilibrer le partage du pouvoir au sein de l'exécutif. La principale innovation de cette modification constitutionnelle réside alors dans la désignation du Premier ministre issu de la formation politique arrivée en première position aux élections législatives. En novembre 2011, les islamistes du Parti de la justice et du développement (PJD) arrivent à la tête du gouvernement marocain. Ainsi, au Maroc comme en Tunisie, les partis islamistes – le PJD et Ennahda – sont arrivés au pouvoir à la faveur des premières élections libres. Ils ont été appelés à gouverner dans le cadre de coalitions, en nouant des alliances avec des partis qui ne partageaient pas toujours leurs convictions au départ..

Dans les deux pays, les schémas de cohabitation « gouvernementale » entre islamistes et non islamistes se sont révélés en panne au cours de l'année 2013, créant une véritable crise de gouvernement au Maroc, cette crise étant doublée d'une crise politique sans précédent en Tunisie. Il est vrai qu'au Maroc, la norme politique reste définie par le roi, qui veille à maintenir le cap du changement. En Tunisie au contraire, l'incertitude est grande quant à l'avenir du pays, dont les élites œuvrent dans le cadre d'un mandat qui leur a été donné par le peuple. Toutefois, malgré ces aléas, ces conflits et ces acteurs politiques qui gouvernent sans filet de sécurité, la transition tunisienne est bien réelle ; la nouvelle constitution a été adoptée en janvier 2014.⁶

⁵ Le « Mouvement du 20-Février » (M20) fait référence au mouvement de contestation apparu au Maroc le 20 février 2011 suite à la vague de protestations et des révolutions en Tunisie, en Egypte et dans d'autres pays arabes. Le « M20 » était soutenu par des partis politiques et des syndicats marocains et revendiquait avant tout la fin de l'oppression politique, la libération de prisonniers politiques, la lutte contre la corruption et une nouvelle politique sociale.

En **Algérie**, le changement attendu n'a pas eu lieu. La rente pétrolière a permis à la classe dirigeante de résister aux contestations de la population. Le boom pétrolier que connaît le pays a profité au régime, qui a relancé la machine clientéliste. En outre, le traumatisme de la guerre civile (1991–2002) demeure encore très présent dans les esprits. Il a conduit les Algériens à faire preuve de retenue dans leur mode de contestation. Les revendications, sous forme d'émeutes, ne se sont pas muées, comme dans les pays voisins, en une demande politique de changement de régime. En effet, et contrairement aux pays de la région qui ont connu une rupture politique, l'exécutif algérien ne se limite pas à la présidence de la République ; il implique également les hauts gradés de l'armée et une grande partie des services de renseignement. Le président Bouteflika vient d'être réélu à la tête du pays pour un quatrième mandat lors des élections présidentielles d'avril 2014. Cet immobilisme politique ne saurait cependant s'installer dans la durée.

En **Libye**, la chute du colonel Kadhafi a laissé place à de grandes tensions politiques et à un climat d'insécurité exacerbé par la circulation d'armes, notamment dans la région de Benghazi, berceau de la révolution. Certaines d'entre elles ont été retrouvées entre les mains des djihadistes qui sévissent dans les pays du Sahel. La porosité des frontières dans le nord de l'Afrique permet en effet la circulation des personnes, mais aussi des armes et des munitions. Dès lors, compte tenu des effets des changements en cours sur la géopolitique régionale, l'agenda des priorités s'en trouve chamboulé. La question de l'Union du Maghreb arabe (UMA) n'est plus évoquée tandis que celle du Sahara paraît marginale, même si cette dernière conditionne l'intégration politique de la région du Maghreb.

⁶ Khadija Mohsen-Finan (2013) : « Changement de cap et transition politique au Maroc et en Tunisie », *Pouvoirs*, n°145, avril 2013, pp. 105-121.

● Cette reconfiguration régionale place l'Union européenne et ses Etats membres devant une nouvelle donne stratégique en Méditerranée.

Les crises *égyptienne* et *syrienne* rebattent quant à elles les cartes diplomatiques au Moyen-Orient. Au-delà de la simple sanction envers l'usage d'armes chimiques qu'il a entraîné, le conflit syrien a mis en évidence la réalité des rapports de force et des relations entre les grandes puissances et entraîné une augmentation dramatique du nombre de réfugiés dans les pays limitrophes. Alors que les principaux acteurs du Moyen-Orient que sont traditionnellement l'Égypte, la Syrie et l'Irak sont en proie à des troubles violents à l'intérieur de leurs frontières et à la marginalisation au plan régional, le Qatar se distingue par son appui traditionnel aux Frères musulmans égyptiens, tandis que l'Arabie Saoudite a affiché son alliance avec les militaires égyptiens depuis la destitution du président Morsi. Toutefois, le différend entre Doha et Ryad ne se manifeste pas de la même manière dans la crise syrienne. Le rôle de l'Iran s'est désormais accru dans l'ensemble de la région. Le « printemps arabe » a mis en évidence la situation d'isolement d'Israël, encerclé de voisins hostiles ou en situation de conflit armé (guerre civile en Syrie, nouvelle vague d'attentats au Liban, relations plus tendues avec la Jordanie). Après une longue phase de blocage, le conflit israélo-palestinien a connu un timide développement (voir les tentatives de réconciliation entre Fatah et Hamas, l'affiliation de la Palestine à l'UNESCO ou la nouvelle initiative de négociations israélo-palestiniennes de l'administration Obama lancée à l'été 2013). Une solution à deux Etats apparaît toutefois de moins en moins probable.

Cette reconfiguration régionale place l'Union européenne et ses Etats membres devant une nouvelle donne stratégique en Méditerranée. Dans ce contexte, le projet d'Union pour la Méditerranée, initié par Nicolas Sarkozy en 2008, paraît « décalé » et semble avoir perdu une grande partie de son sens. Compte tenu des changements que connaît la région et après l'échec politique de l'UpM, la France est actuellement en train de réajuster son concept de l'UpM en mettant à nouveau en avant l'idée de la « Méditerranée des projets »⁷,

déjà proclamée en 2008, et en réanimant le dialogue des 5+5.⁸ La chancelière Angela Merkel semble quant à elle avoir perdu son intérêt politique pour l'UpM, le ministère allemand des Affaires étrangères intensifiant plutôt les relations de type bilatéral avec les pays du Maghreb. L'UE, de son côté, poursuit la réforme et le renforcement des instruments de sa Politique européenne de voisinage (PEV) ainsi que la réorientation des politiques méditerranéennes à Bruxelles. Une politique européenne commune n'est jamais apparue plus hors de portée.

Quel que soit le contenu d'une UpM revisitée, celle-ci devra prendre en compte la nouvelle réalité politique et géostratégique du sud et de l'est de la Méditerranée. Cette réalité vient s'ajouter aux obstacles auxquels s'est vue confrontée l'Union pour la Méditerranée et qui n'ont toujours pas été dépassés, tels que l'absence d'engagement dans la recherche d'une issue aux conflits régionaux (les conflits israélo-palestinien, du Sahara occidental, gréco-turc-chypriote), les problèmes de gouvernance dans de très nombreux pays de la rive sud, le manque d'appropriation des cadres de coopération par les pays du Sud, la difficulté de contenir le terrorisme qui s'est aggravée depuis 2011, la question de la mobilité des personnes, l'absence de politique européenne commune vis-à-vis de cette région et surtout la non-implication des sociétés civiles. En effet, ce sont précisément celles-ci – ignorées dans le cadre de l'UpM – qui ont changé la donne au sud de la Méditerranée et au-delà. Malgré les régimes policiers et la peur qui régnaient dans ces pays, les sociétés civiles ont réussi à fissurer le consensus mou entre leurs gouvernants et les acteurs internationaux (notamment l'Union européenne). La norme qui gouvernait la vie internationale

⁷ Le président François Hollande (PS) a confié en 2011 une mission sur la « Méditerranée des projets » au député Michel Vauzelle (PS), <<http://www.leconomiste.com/article/908082-francemaroc-la-m-diterran-e-des-projets-pour-revigorier-l-upm>> (consulté le 14/01/2014).

⁸ Le dialogue 5+5 réunit cinq pays de l'Europe du Sud (Portugal, Espagne, France, Italie, Malte) et cinq pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie).

II. Réponses européennes au « printemps arabe »

s'en voit modifiée : ce ne sont plus uniquement les impératifs de puissance qui dictent les politiques internationales mais aussi les pressions sociales portées par les opinions publiques arabes et occidentales, comme en atteste le dossier syrien.



Le « printemps arabe » a mis en évidence le rôle et l'action de l'Europe au sud et à l'est de la Méditerranée. Après quelques semaines d'hésitation et probablement de stupeur, la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne Catherine Ashton annonçait le lancement d'un nouveau « Partenariat pour la démocratie et la prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée ».⁹ Ce document comprend des dispositions relatives à une plus grande coopération politique et à une prise en compte de la société civile. En outre, les pays du Sud ne sont plus considérés de façon globale, leur spécificité semblant être prise en compte. Par le biais de ces ajouts, l'UE tente de corriger les carences et faiblesses du processus de Barcelone (1995–2008) et de l'Union pour la Méditerranée mise en place à partir de 2008. Les modifications sont cependant minimales par rapport aux bouleversements que connaît la région.¹⁰

Pour preuve, la réforme de la PEV, qui était déjà en cours lors des soulèvements, ne reflète pas une prise de conscience européenne de l'ampleur des changements qui s'opèrent dans la région. Intitulée « Une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation »¹¹, la réforme n'intégrait que quelques menus changements et non une révision fondamentale. Pour de nombreux observateurs, le projet, articulé autour des trois axes *Money, markets, mobility* et qui devait être porté par la devise *More for more*, pouvait en définitive être résumé en *More*

⁹ « *Partnership for Democracy and Shared Prosperity with the Southern Mediterranean* », Joint communication to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee of the Regions COM (2011) 200, Brussels, 08.03.2011. <<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0200:FIN:de:PDF>> (consulté le 14/01/2014).

¹⁰ Isabel Schäfer (2011): « Les politiques euro-méditerranéennes à la lumière du printemps arabe », *Mouvements*, Dossier spécial « Printemps arabes, Comprendre les révolutions en marche », no. 66, été 2011, p. 118–126.

¹¹ European Commission and the High Representative of the Union for Foreign Affairs and Security Policy (2011) : « A New Response to a Changing Neighbourhood », Joint Communication to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee of the Regions, COM (2011) 303, Brussels, 25.05.2011.

● L'UE s'est trouvée confrontée à de nouveaux acteurs politiques longtemps ignorés et contournés dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne.

of the same. Renouant rapidement avec ses pratiques économiques et commerciales, l'UE a organisé de nouvelles négociations commerciales avec les pays du Sud sur les « *Deep and Comprehensive Free Trade Agreements* » (DCFTA). Ainsi, en dépit de quelques aides financières destinées à accompagner la période post-révolutionnaire (par exemple le SPRING Programme¹²) et la création d'un nouveau poste de représentant spécial de l'UE pour le sud de la Méditerranée¹³, l'Union européenne a rapidement renoué avec ses vieilles habitudes en continuant à privilégier les dossiers économiques et commerciaux au détriment de la coopération à caractère politique et social – que semblait imposer pourtant le contexte particulier de 2011.

Malgré l'effet de surprise suscité par les révolutions arabes de 2011, les représentants de l'UE ont salué le changement et ont initié, dès le printemps de cette même année, la mise en place d'une coopération plus appropriée. Mais cet enthousiasme relatif, exprimé tardivement, fut de courte durée. Les premières élections libres, qui avaient consacré le succès des islamistes en Tunisie, au Maroc et en Egypte, plongèrent les commissaires européens dans l'embarras. Les ouvertures politiques et les transitions engagées étaient-elles synonymes d'une arrivée des islamistes à la tête des Etats et des gouvernements ? La gêne était d'autant plus importante que les relations entre l'UE et les Etats du Sud étaient entachées par une grande proximité, voire une certaine complicité, témoignée envers les régimes des dictateurs déchus. Lors de la réforme du Partenariat euro-méditerranéen (PEM) et de sa mutation en Union pour la Méditerranée, la co-présidence fût attribuée à l'Égypte de Hosni Moubarak et il fut envisagé que le secrétariat soit attribué à un certain moment à la Tunisie de Ben Ali...

Avant 2011, le pacte implicite qui liait l'UE aux élites arabes du sud de la Méditerranée était largement fondé sur le maintien des islamistes en dehors de la sphère politique. Lors du renouvellement d'une partie des élites après les révolutions, les islamistes marginalisés ont accédé au pouvoir à la faveur des élections. Dès lors, l'UE et les Etats membres se sont trouvés confrontés à de nouveaux acteurs politiques longtemps ignorés et contournés dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne : les islamistes et la société civile. Intégrant les changements qui s'imposaient à elle dans sa politique vis-à-vis du Sud, l'UE a dû faire preuve d'adaptation face aux événements qui ont jalonné les bouleversements à l'œuvre. Ainsi, en novembre 2012, la Commission européenne et le Premier ministre tunisien Hamadi Jebali du parti islamiste *Ennahda* ont-ils conclu, dans le cadre de la politique du voisinage, un nouveau plan d'action pour un « partenariat privilégié » avec la Tunisie.

En dépit de ces ajustements, plus de trois ans après les mouvements de désobéissance civile de 2011, l'UE n'a pas réussi à trouver une politique adéquate face aux bouleversements dans son flanc sud. La diplomatie européenne est désemparée, tant les interlocuteurs sont changeants et les situations mouvantes. Définir et trouver un interlocuteur légitime paraît impossible durant ces périodes de transition qui se caractérisent par un conflit permanent entre factions diverses. L'impuissance diplomatique de l'UE, au moment de la destitution du président égyptien Morsi comme au sujet de la question syrienne, illustre bien son désarroi. Le gel d'une partie de l'aide financière européenne à l'Égypte, en sanctionnant les dérives politiques de l'armée égyptienne dans les méthodes employées pour destituer un président élu, constitue à cet égard un outil de la stratégie diplomatique de l'UE.

Quant à l'Union pour la Méditerranée, elle s'est tout simplement distinguée par son manque de réaction après les révoltes. Ses représentants ont tardivement

¹² Voir <http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-11-636_en.html>.

¹³ Créé en juillet 2011, le poste de représentant spécial de l'UE pour la Méditerranée du Sud a été attribué à M. Bernardino León.

brisé le silence pour mentionner la continuité des institutions mises en place telles que la co-présidence et le secrétariat à Barcelone... L'UpM est supposée compléter, sur le plan multilatéral et régional, les relations bilatérales de l'UE avec le voisinage sud. La continuité vaut également pour les six domaines prioritaires autour desquels doit s'articuler son action, à savoir le Plan solaire méditerranéen (PSM), la dépollution de la mer, le développement des autoroutes maritimes et terrestres, le développement des entreprises, l'enseignement supérieur et la recherche, et enfin la protection civile.¹⁴ L'absence de modification en profondeur de l'UpM, dans sa structure inter-gouvernementale comme dans les projets qu'elle propose, suscite l'interrogation. En effet, comment une institution qui paraissait déjà « décalée » en 2008 peut-elle continuer à fonctionner de la même manière après la rupture opérée en 2011 ? Un certain « recadrage » au sein du secrétariat de l'UpM à Barcelone a lieu depuis 2013, mais la répartition des compétences entre Barcelone, Bruxelles et les voisins du Sud reste floue.

La photo, prise sur le perron du palais de l'Élysée lors de la conférence de lancement du projet en juillet 2008, donne aujourd'hui le vertige. Nombre de chefs d'État déçus y figurent, comme le président Ben Ali ou encore le président Hosni Moubarak. Considérée alors comme un succès diplomatique, cette conférence avait permis aux élites d'afficher leurs centres d'intérêt diplomatiques et politiques. La présence de Bachar el-Assad signifiait sa volonté que la Syrie revienne sur la scène internationale et celle de nouer des relations sur un autre mode avec les pays occidentaux. À l'inverse, l'absence très remarquée du roi du Maroc lors de cette rencontre exprimait son refus de se trouver aux côtés du président algérien, et celle de Mouammar Kadhafi, celui de se trouver aux côtés d'un représentant d'Israël. Quant à Nicolas Sarkozy, il donnait le sentiment de lier la réussite du projet à la présence, lors de cette confé-

rence, de responsables politiques de premier plan. En réalité, personne n'avait réellement foi dans la nouvelle mouture de ce projet euro-méditerranéen qui fut davantage mis en scène que véritablement pensé. La rencontre de juillet 2008 à l'Élysée semblait tourner le dos aux attentes des populations du Sud qui avaient besoin d'emplois, de logements décentes, d'une meilleure qualité de vie et de perspectives d'avenir. Ces populations souhaitaient également un autre type de gouvernance et la création d'espaces publics jusqu'alors inexistantes.

Plus de trois ans plus tard, l'Histoire a montré combien la majorité des chefs d'États comme Hosni Moubarak, Zine el Abidine Ben Ali, Mouammar Kadhafi ou bien Bachar el-Assad étaient déconnectés des réalités de leur pays et des attentes de leur population. Le choix de ces acteurs politiques montre aussi à quel point les initiateurs du projet avaient alors négligé les enjeux de gouvernance politique. En remplaçant aujourd'hui la Tunisie ou l'Égypte par le Maroc ou la Jordanie à la co-présidence de l'UpM (depuis 2012), la question n'est pas pour autant résolue, et ce pour deux raisons principales. D'une part, les élites politiques de ces deux pays ont été violemment interpellées en 2011 sur les questions de gouvernance et de corruption du système politique. D'autre part, le Maroc et l'Algérie ont un passif au sein de l'organisation : ces deux pays avaient été soigneusement écartés de la direction de ces mêmes instances en 2008 en raison de leur brouille politique de longue date autour du conflit du Sahara occidental.

Aux questions soulevées par les révolutions arabes s'ajoutent les faiblesses et manquements du projet de l'UpM – qui étaient déjà palpables en 2008. Les pays du Sud éprouvent de nombreuses difficultés à constituer des partenaires à part entière, susceptibles de peser sur les décisions et de définir avec les Européens le contenu de ce projet. Ce rôle, qui ne leur a jamais été attribué auparavant, suppose qu'ils puissent être co-financeurs, à l'origine de la production d'idées ou de contre-projets.

¹⁴ Pour plus de détails, consulter: <<http://ufmsecretariat.org/fr/>>.

● Il est inexact de parler du « Sud » comme d'une zone homogène ou d'un bloc monolithique.

Or, à l'exception de quelques pays, la plupart des Etats du Sud sont dans une situation précaire, aujourd'hui aggravée par la crise mondiale de 2008 et les conséquences des soulèvements : leurs économies sont en crise, les jeunes peinent à y trouver un emploi. Ils connaissent de nouvelles formes d'insécurité liée à la présence de groupes djihadistes, une absence d'Etat de droit et une suprématie de l'idée nationale qui les empêchent de percevoir les avantages d'une région intégrée.

Par ailleurs, il est inexact de parler du « Sud » comme d'une zone homogène ou d'un bloc monolithique. Avant même que les soulèvements de 2011 ne créent un clivage entre les pays en transition et ceux qui œuvrent à conserver leur régime politique, les pays du Sud étaient difficilement comparables et n'avaient pas les mêmes attentes envers le projet euro-méditerranéen. A titre d'exemple, les pays producteurs de pétrole et de gaz tels que l'Algérie ou encore la Libye du colonel Kadhafi se considéraient déjà comme ancrés dans la mondialisation et affichaient un certain désintérêt pour l'UpM.

Depuis 2011, les paramètres de la politique méditerranéenne ont donc profondément changé. Une nouvelle stratégie commune de l'UE dans le cadre de la PEV reste en discussion.¹⁵ Nombre d'acteurs européens et experts de la politique extérieure de l'UE appellent également à une révision de la stratégie européenne de sécurité (SES) de 2003 – déjà amendée en 2008 – de leurs vœux. Les concepts de voisinage et de multilatéralisme sont revisités, laissant place, selon certains experts, à celui de multipolarité.¹⁶ Le projet d'une « Stratégie européenne globale » (SEG) de 2013 propose de revenir au caractère de « pouvoir civil » de l'UE à travers des transferts de

souveraineté adéquats, davantage d'autonomie pour la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et pour le Service européen pour l'action extérieure (SEAE). Ce projet propose également de considérer la Méditerranée comme un espace élargi aux Etats du Golfe persique et à l'Afrique subsaharienne notamment.¹⁷ En définitive, cette approche signifierait cependant une revue à la baisse de la politique méditerranéenne de l'UE, une réduction au fonctionnalisme et au réalisme stratégique, et une vision désabusée du voisinage sud.



¹⁵ European Commission and the High Representative of the Union for Foreign Affairs and Security Policy (2013) : European Neighbourhood Policy : Working towards a Stronger Partnership, Joint Communication to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, JOIN (2013) 4 final, Brussels, 20.03.2013.

¹⁶ Roberto Aliboni (2013) : The European Global Strategy and the Mediterranean, EuroMeSCo Brief n. 53, Barcelone : IEMed, <<http://www.euromesco.net/images/briefs/euromescobrief53.pdf>> (consulté le 14/01/2014).

¹⁷ Towards a European Global Strategy. Securing European Influence in a Changing World, Joint report by the International Affairs Institute (IAI), the Polish Institute of International Affairs (PRISM), the Elcano Royal Institute (RIE), the Swedish Institute of International Affairs (UI), May 2013, <<http://europeanglobalstrategy.eu/nyheter/116470>> (consulté le 26/03/2014).

III.

Convergence et divergence des intérêts allemands et français en Méditerranée

La France et l'Allemagne ont chacune des raisons concrètes de redéfinir leurs rapports avec les deux aires géographiques et culturelles de la Méditerranée. Les deux pays ont participé par le passé aux différentes initiatives européennes à divers degrés (PEM, PEV, UpM) et ils poursuivent des objectifs identiques sur le long terme : l'établissement de la paix et de la sécurité dans l'espace méditerranéen, des perspectives économiques, une prospérité partagée, le développement humain, la promotion de la démocratie, de la liberté et de l'Etat de droit. L'ancienneté des liens et la présence d'une forte population turque – et, dans une moindre mesure, arabe – en Allemagne et maghrébine en France renforcent cette nécessité politique et culturelle de réduire l'écart économique qui sépare le nord et le sud de cette région. La Méditerranée est en effet le seul espace au monde dans lequel l'écart économique entre les pays des deux rives qui le bordent est aussi important. En termes de produit intérieur brut (PIB), la différence s'élève de un à dix, avec 30 000 dollars par habitant et par an en moyenne pour la rive nord pour seulement 3 000 dollars pour la rive sud. Selon les estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), quelque 40 millions d'emplois devraient être créés d'ici 2020 outre-Méditerranée pour que le taux de chômage actuel n'augmente pas, compte tenu de la croissance démographique de ces pays. Par ailleurs, alors que les Etats-Unis placent vingt pour cent de leurs investissements directs étrangers (IDE) au Mexique et en Amérique du Sud, que le Japon investit 25 pour cent dans son propre Sud (Chine, Thaïlande, Indonésie, Malaisie), l'UE investit moins de deux pour cent dans la rive sud de la Méditerranée.

Ces déséquilibres ont été accentués par les effets des révoltes, si bien que les projets actuellement à l'œuvre et les instruments qui les portent, comme la PEV ou l'UpM, deviennent totalement insuffisants. De fait, ce ne sont pas les besoins qui ont évolué mais bien les réponses proposées qui sont inefficaces. La France et l'Allemagne sont conscientes du fait qu'il est nécessaire

de dépasser le blocage actuel pour établir un espace de paix et de prospérité dans l'aire euro-méditerranéenne. Cependant, et afin d'aller plus loin que la rhétorique bruxelloise en la matière et de concrétiser ce dessein, plusieurs conditions sont nécessaires. Les projets doivent être portés à la fois par une volonté politique et être débattus au niveau des peuples des deux côtés de la Méditerranée, ce qui n'a été mis en œuvre ni dans le cadre de l'ancien processus de Barcelone, ni dans celui de l'UpM.

Après le fameux désaccord entre la France et l'Allemagne sur le projet initial d' « Union Méditerranéenne » porté par Nicolas Sarkozy en 2007, un compromis avait été trouvé en 2008 sous la forme du « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée », encore en place aujourd'hui. Ce dernier avait été axé sur la « Méditerranée des projets », dans le sens d'une prise de distance vis-à-vis des dossiers politiques sensibles (migration, mobilité, accès aux marchés européens, droits de l'homme, islam politique, sécurité) et d'un accent accru porté sur la coopération dans des domaines supposés être moins politiques (énergies renouvelables, éducation, protection civile, etc.). C'est en faveur de cette « Méditerranée des projets » que la France et l'Allemagne continuent à s'engager depuis 2008, d'une manière ambivalente et sans grande visibilité.

Au plan économique et social, le défi est immense tant les niveaux de développement sont différents d'un pays à l'autre, selon l'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).¹⁸ La plupart des Etats membres de l'UE et Israël figurent parmi les pays les plus développés au monde, tandis que dans certains pays du Sud, l'accès à

¹⁸ Le dernier Rapport sur le développement humain, paru en mars 2013, fonde ses analyses sur l'indice de développement humain (Human Development Index (HDI) en anglais). Cet indice désigne un indicateur statistique composite du PNUD qui permet d'évaluer le niveau de vie de la population d'un pays en prenant en compte l'espérance de vie, l'éducation et le pouvoir d'achat. <<http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/human-development-report-2013/>> (consulté le 14/01/2014).

● L'Allemagne et la France doivent faire pression sur leurs interlocuteurs politiques afin d'exiger d'eux la mise en place d'un cadre législatif qui protège les investisseurs étrangers de la corruption.

l'éducation ou tout simplement à l'eau potable pose encore de grandes difficultés. Afin de réduire ces différences, l'UE octroie une aide substantielle, que ce soit dans le cadre de sa politique communautaire (notamment la politique de voisinage (PEV)) ou par l'intermédiaire de relations bilatérales que ses Etats membres entretiennent avec leurs voisins au Sud – sans que la bonne gouvernance de ces Etats ne semble être au premier rang des priorités. La conditionnalité de la PEV n'a jamais été réellement appliquée, et le principe du « donner plus pour recevoir plus » (*More for more*), introduit en 2011, reste politiquement controversé, indépendamment de son efficacité discutée.¹⁹ La France et l'Allemagne doivent également dépasser la répartition, devenue traditionnelle, selon laquelle l'Allemagne tend à suivre les dossiers économiques et la gestion de la politique européenne de voisinage à l'Est tandis que la France est davantage impliquée dans les questions politiques et la définition de la politique européenne envers les pays du Sud. Cette division implicite des tâches, déjà peu pertinente auparavant, paraît encore moins l'être dans l'après-2011.

Force est de constater que Paris et Berlin ont un intérêt commun à créer un climat de stabilité et de sécurité en Méditerranée. C'est la condition essentielle pour qu'entrepreneurs français et allemands puissent à nouveau investir dans les pays du Sud et favoriser le développement dans la région. Ces deux voisins du nord de la Méditerranée doivent faire pression sur leurs interlocuteurs politiques afin d'exiger d'eux la mise en place d'un cadre législatif qui protège les investisseurs étrangers de la corruption. Depuis 2011, quelques programmes de formation professionnelle ont été mis en place pour mieux adapter les cursus professionnels aux besoins du marché du travail et aux demandes des entreprises, rendant cette région

attractive pour les chefs d'entreprises européens (selon le modèle allemand de la formation professionnelle en alternance, par exemple). À l'heure actuelle, c'est toujours la pratique des bas salaires en cours dans certains secteurs (par exemple celui du textile) qui attire les investisseurs européens. Si les salaires venaient à augmenter, en résultat des revendications des travailleurs et des demandes des syndicats, les investisseurs pourraient cependant opter pour d'autres destinations.

Pour autant, les relations ne sauraient être limitées aux volets économique et sécuritaire. La France et l'Allemagne manifestent également de l'intérêt pour le succès politique et social des transitions politiques actuelles.²⁰ Dans les pays où les constitutions sont en cours de réécriture, les travaux des Assemblées qui en ont la charge sont suivis de près par les responsables politiques français et allemands. Ainsi, en mai 2013, le président du *Bundestag* Norbert Lammert (CDU) a fait part de sa crainte relative à un paragraphe de l'ébauche de constitution tunisienne qui portait sur les relations de la Tunisie avec l'Etat d'Israël. Cet amendement correspondait aux vœux des députés islamistes d'*Ennahda* : il prévoyait la criminalisation de toute normalisation des liens avec Israël et définissait le sionisme comme un mouvement raciste. L'amendement fut finalement retiré, sous la pression des députés non islamistes et de ceux de l'opposition. Cet exemple démontre que l'Allemagne cultive l'espoir d'une détente des relations entre les différents pays arabes de la Méditerranée et Israël. En réalité, et compte tenu de l'influence politique croissante des acteurs islamistes, ces tensions se sont toutefois plutôt accrues.

Dans le cas de l'Egypte, et au moment de la destitution du président Morsi en particulier (juillet 2013), la diplomatie allemande – comme la diplomatie européenne

¹⁹ La conditionnalité positive prévoit que l'UE donne davantage de soutien financier et économique aux pays voisins qui sont prêts à mettre en œuvre des réformes politiques et économiques, tout en créant une compétition entre ces pays quant à l'accès aux fonds européens.

²⁰ Pour en savoir plus sur les réponses allemandes aux révoltes arabes : Isabel Schäfer (2013) : Entre idéaux et intérêts : les nouvelles perspectives françaises et allemandes sur le Maghreb, *Visions franco-allemandes*, Ifri, no. 22, février 2012.

● Paris et Berlin témoignent d'une différence d'approche fondamentale en matière d'interventions militaires extérieures.

– a tenté de jouer un rôle de médiateur entre les Frères musulmans et l'armée égyptienne. L'ancien ministre allemand des Affaires étrangères Guido Westerwelle (FDP) a ainsi fait le voyage jusqu'au Caire, sans succès. La chancelière Angela Merkel a alors envisagé un autre mode de pression sur les événements en cours, en envisageant notamment une suspension des livraisons d'armement allemand vers l'Egypte. En août 2013, après le raid de l'armée contre les représentants des Frères musulmans et les manifestants qui les soutenaient, Berlin a pris la décision de geler une partie de son aide financière à l'Egypte. Quels que soient les moyens préconisés, et sans évoquer explicitement un coup d'Etat, la France et l'Allemagne se sont prononcés contre la prise de pouvoir par l'armée et contre les moyens utilisés pour destituer le président Morsi.

Malgré ces convergences d'intérêts, de nombreuses divergences existent cependant entre les deux pays européens. En effet, Paris et Berlin s'opposent, agissent en concurrence ou se doublent sur de nombreux dossiers : que ce soit la gestion de la transition libyenne, l'avenir de l'UpM, les objectifs et les effets de la PEV, les intérêts économiques et énergétiques, le conflit au Mali, celui en Syrie, les relations avec les islamistes, les réponses aux mouvements migratoires (remise en question du système Schengen en 2011)... La question qui divise fondamentalement les Français et les Allemands reste indéniablement celle des interventions militaires. Berlin n'était en effet pas favorable à une intervention en Libye, pas plus qu'à une intervention au Mali ; le gouvernement allemand fait également preuve de la plus grande réserve concernant la Syrie.

La situation syrienne a une fois de plus mis en évidence la différence d'approche entre Paris et Berlin en matière

de réponse militaire aux crises. L'Allemagne manifeste une réticence de principe à adopter une position tranchée en matière d'intervention militaire. En mars 2011, l'Allemagne avait déjà surpris ses partenaires en s'abstenant de voter une intervention en Libye dans le cadre du Conseil de sécurité de l'ONU. Sur la question syrienne, Angela Merkel, tout en condamnant un « crime contre la civilisation », a exclu toute participation à une opération militaire. En signant la déclaration de Barack Obama à la suite du sommet du G20 le 6 septembre 2013, l'Allemagne s'interdit de formuler la moindre critique à l'encontre d'une intervention militaire en Syrie.²¹ Dans sa très grande majorité, la société allemande est en effet hostile à une intervention militaire. A cela s'ajoute le fait que la décision éventuelle d'engager une opération militaire en Syrie serait intervenue dans un contexte délicat des élections législatives en Allemagne (fin septembre 2013).

Faute d'obtenir une approbation ferme de Berlin et d'autres Etats membres de l'Union européenne, Paris voulait s'assurer qu'aucun des pays de l'UE ne condamnerait une offensive en Syrie. Dans tous les cas, l'Europe se montre une fois de plus incapable de parler d'une seule voix lorsqu'il s'agit de sécurité. La France, qui n'a de cesse d'appeler au développement d'une défense européenne, revendique dans le même temps une liberté de choix. « L'Europe puissance » ne verra pourtant le jour que si les Etats membres, et au moins les plus importants d'entre eux, décident d'unir leurs forces. En réalité, aucun pays européen n'a les moyens, seul, de mener politiquement et financièrement une politique de défense crédible à l'échelle internationale.

²¹ Lors du sommet du G20 de Saint-Petersbourg des 5 et 6 septembre 2013, l'Allemagne a refusé en effet dans un premier temps de signer un texte adopté par les Etats-Unis et dix autres pays qui appelait à une « forte réponse internationale » à la situation en Syrie. Angela Merkel s'est finalement ralliée à une déclaration du G20 approuvée le lendemain à Vilnius.

IV. Que reste-t-il du projet euro- méditerranéen ?

Lorsque l'on examine les difficultés que connaissent la France et l'Allemagne dans leur rapport au Sud, c'est bien la relation euro-méditerranéenne, telle qu'elle a été pensée en 1995 et revisitée en 2008, qui semble être en panne – la relation franco-allemande n'est pas en cause et apparaît, au contraire, plutôt exemplaire dans sa genèse et dans son fonctionnement. À cet égard, la crise franco-allemande de 2007–2008 a tenu lieu d'indicateur des travers de la politique méditerranéenne de l'UE et de ses principaux Etats membres. Le processus de Barcelone est un projet qui, d'euro-péen à l'origine, devient français en 2007. En effet, lorsque le candidat à la présidence de la République Nicolas Sarkozy (UMP) propose un nouveau projet en 2007 à Tanger, ce dernier – renommé en « Union méditerranéenne » – traduisait un certain nombre de préoccupations spécifiquement françaises. Comme d'autres pays européens (comme par exemple l'Italie et l'Espagne), la France ne peut ignorer « son Sud ». Une proximité géographique, un passé commun lié à la période de la colonisation et la présence d'une forte communauté maghrébine installée sur son sol – dont près de la moitié est aujourd'hui française – ont créé un lien particulier entre la France et le Maghreb central. Cette nécessité pour la France de redéfinir sa relation avec les pays de la région avait pour objectif de tourner la page du colonialisme, tout en conservant une influence de plus en plus convoitée par d'autres pays. Paris devait donc repenser ses ambitions et sa politique en se demandant comment préserver au mieux ses intérêts, dans un système mondial qui a vu apparaître de nouveaux et puissants acteurs tels que la Chine.²²

Or, au cours de cette dernière décennie, les relations entre Paris et les pays du Maghreb ont été marquées

par des tensions avec l'Algérie, ancienne colonie française,²³ ainsi que par les rapports parfois teintés d'une certaine condescendance avec la famille royale marocaine – des relations difficilement concevables du point de vue des relations internationales. Dans sa forme initiale, le projet pouvait même paraître séduisant dans la mesure où il entendait associer les pays du Sud à la définition d'un contenu initial délibérément laissé dans l'imprécision. En réalité, la France passait sous silence deux aspects majeurs : elle se désolidarisait des pays de l'UE avec lesquels elle était engagée dans le processus de Barcelone et par ailleurs, elle ne prenait pas suffisamment en compte la capacité des pays du Sud à être de véritables partenaires.

De plus, l'absence de concertation de Paris avec Madrid et Berlin a été ressentie comme une volonté de marginaliser les acteurs du processus de Barcelone, voire d'écarter l'UE, l'Allemagne et les Etats membres du nord et de l'est de l'espace méditerranéen dans le but de lancer un projet concurrent et porté par la France. Berlin s'est ainsi opposé au projet français pour une raison avouée : le projet excluait de fait les Etats membres non riverains de la Méditerranée et pouvait ainsi contribuer à diviser l'Union européenne. Or l'Allemagne considérerait que ce projet, s'il avait vocation européenne, devait alors intéresser tous les pays de la région. Au terme d'une rencontre entre la chancelière allemande et le président Sarkozy à Hanovre, en mars 2008, un texte commun de compromis a finalement été présenté au Conseil européen. Ce document, qui a permis de recueillir l'adhésion de tous les Etats membres de l'UE, proposait la création d'une Union pour la Méditerranée. Cette Union était conçue selon Angela Merkel comme un projet de l'Union européenne conduit avec les pays du sud de la Méditerranée. L'intention était donc de prolonger le processus de Barcelone en lui donnant une

²² Khadija Mohsen-Finan (2009) : L'Union pour la Méditerranée : vers de nouvelles relations Nord-Sud, Encyclopédia Universalis, année 2009, pp. 118–126.

²³ La guerre d'Algérie, guerre d'indépendance et de décolonisation qui opposa les nationalistes algériens à la France (1954–1962), a laissé des traces durables dans les rapports franco-algériens.

● Comment associer les pays du Sud au processus ?
 Quels en sont les représentants légitimes ? Comment y
 impliquer davantage les sociétés civiles des deux rives ?

nouvelle impulsion. L'ambition initiale du projet de Nicolas Sarkozy d'organiser l'espace euro-méditerranéen d'une façon différente demeurait intacte, le principal changement devant résider dans une meilleure symétrie entre les partenaires du Nord et du Sud de la Méditerranée. Ces derniers ont donc été invités à en définir le contenu. Afin de matérialiser leur participation, deux nouvelles instances ont été établies : la co-présidence et le secrétariat de l'UpM.

En 2008 déjà, ce texte de compromis suscitait nombre de questions ; elles sont encore, suite aux mouvements du « printemps arabe », bien plus nombreuses aujourd'hui. Comment associer les pays du Sud au processus ? Quels en sont les représentants légitimes ? Comment y impliquer davantage les sociétés civiles des deux rives ? Les questions de gouvernance et de corruption, cruciales afin de bâtir un vrai partenariat, sont-elles en passe d'être réglées dans les pays du Sud ? Sommes-nous dans une logique d'association des pays de la rive sud ou plutôt de partenariat véritable ?

En outre, le projet, dans son ensemble, n'est-il pas fondé sur le mythe de l'unité de la Méditerranée, qui transcende les contrastes de développement ? Dans quelle mesure l'UpM s'est-elle émancipée de la volonté française d'affirmer sa diplomatie vis-à-vis des pays du sud de la Méditerranée ?

Interpellé sur ces questions qui restent, pour l'heure, sans réponse, le gouvernement socialiste du président François Hollande a décidé d'opérer une rupture, tout du moins sur le plan de la forme, en ce qui concerne la gestion de la politique méditerranéenne de la France. Signe symbolique fort, le dossier n'est plus suivi par la présidence de la République mais par le ministère français des Affaires étrangères. Ce transfert de compétences est censé donner une image plus opérationnelle et moins politique au dossier. Le pragmatisme est ainsi mis en avant par la nouvelle équipe au pouvoir depuis 2012.

Côté allemand, la diplomatie (depuis les mouvements de contestation en 2011), mais aussi les médias, l'opinion publique et les organisations de société civile, s'intéressent davantage au pays de l'Afrique du Nord qu'auparavant. L'Allemagne, tout en ayant salué très tôt les bouleversements en Afrique du Nord, avait aussi sous-estimé les chances de voir les partis islamistes remporter les élections. Un mois après la révolution, l'ancien ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle (FDP) avait été l'un des premiers ministres des Affaires étrangères européens à se rendre à Tunis, le 12 février 2011, et avait proposé le soutien de l'Allemagne pour le processus de transition. Au sein du ministère des Affaires étrangères allemand, une nouvelle cellule de travail dédiée aux « partenariats de transformation » (qui concernent au premier chef la Tunisie et l'Égypte), basée sur la restructuration d'unités existantes, a été établie, tandis qu'un représentant personnel du ministre des Affaires étrangères chargé des relations avec le monde arabe, le diplomate Volkmar Wenzel, a été nommé en août 2011. Berlin est avant tout engagé en faveur des processus de transformation en Tunisie et en Égypte, pour lesquels des « partenariats de transformation » ont été créés. Ces partenariats sont destinés à favoriser la transition démocratique et à contribuer à l'amélioration de la situation économique et sociale. Ils concernent également en partie la Jordanie, le Maroc et la Libye.

Outre le « partenariat de transformation », un « partenariat pour la sécurité »²⁴ et un « partenariat pour l'énergie »²⁵ ont été conclus avec la Tunisie. Par ailleurs, un grand nombre de projets de coopération entre l'Alle-

²⁴ Le « partenariat pour la sécurité » consiste en un soutien à la mise en place de structures démocratiques et conformes aux principes de l'État de droit.

²⁵ Les axes principaux de coopération du partenariat énergétique germano-tunisien sont le renforcement du réseau électrique, l'efficacité énergétique, la recherche énergétique, les énergies renouvelables ainsi que le soutien politique du projet Desertec. <http://www.tunis.diplo.de/Vertretung/tunis/fr/05/Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Seite__Energiepartnerschaft.html> (consulté le 14/01/2014).

● Un tel niveau de consultations diplomatiques, entre secrétaires d'Etat, est inédit pour l'Allemagne avec un pays du Maghreb.

magne et la Tunisie ont été scellés depuis 2011, dans des domaines aussi variés que celui du renforcement de la démocratie, de l'État de droit, des médias, de la société civile, de la formation professionnelle ainsi que de la coopération en matière d'enseignement et de culture. Environ 30 millions d'euros leur ont été consacrés pour la période 2011-2013. En mars 2012, le chef du gouvernement tunisien Hamadi Jebali s'est rendu à cet égard à Berlin pour des entretiens avec la chancelière allemande. Sa visite a été suivie par celle du président tunisien Moncef Marzouki en mars 2013. Un pas supplémentaire a été franchi avec les premières consultations tuniso-allemandes qui ont réuni les secrétaires d'État des deux pays le 12 septembre 2012 et ont permis de poser les bases d'une collaboration renforcée. Ce niveau diplomatique de consultations intergouvernementales avec un pays du Maghreb, auxquelles participent neuf ministères (Affaires étrangères, Économie, Éducation et Recherche, Coopération économique et Développement, etc.), en plus de la chancellerie fédérale, et qui ont lieu désormais deux fois par an, est inédit pour l'Allemagne. Les discussions portent notamment sur les réformes en cours en Tunisie et les possibilités de renforcer la coopération économique. Dans la « Déclaration commune à l'occasion des premières consultations intergouvernementales tuniso-allemandes au niveau des secrétaires d'État » présentée en septembre 2012, les deux pays affirment vouloir poursuivre des intérêts communs.²⁶ La Tunisie continue à tenir lieu d'exemple positif pour la région en matière de transition démocratique, et ce en dépit des crises politiques que traverse le pays ces derniers mois.

L'Allemagne soutient également la mise en œuvre du « partenariat privilégié » de l'Union européenne avec

la Tunisie. Ce soutien n'est cependant accordé qu'en contrepartie du respect, entre autres, des principes de l'État de droit évoqués dans la déclaration. Il est également soumis au principe de conditionnalité positive de la politique européenne de voisinage (« donner plus pour recevoir plus »). La coopération bilatérale germano-tunisienne inclut par ailleurs trois domaines : 1) éducation/enseignement supérieur/formation professionnelle et continue ; 2) recherche et innovation, y compris dans le domaine de l'énergie ; 3) bonne gouvernance, notamment lutte contre la corruption, et coopération juridique concernant les normes de l'État de droit. Pour la période 2012-2013, le ministère des Affaires étrangères allemand met à disposition des moyens supplémentaires à hauteur de 100 millions d'euros pour les processus de transformation en Afrique du Nord. En outre, les dettes de la Tunisie ont été converties, ce qui a permis un investissement de 60 millions d'euros supplémentaires dans les réformes.

Outre cette intensification des relations bilatérales – en suivant la tendance générale d'une « renationalisation » des politiques étrangères de tous les États membres de l'UE – l'Allemagne continue d'apporter son soutien financier et institutionnel à l'UpM, mais sans grande passion.

Conformément à ses objectifs, l'UpM doit s'impliquer dans de grands chantiers comme les autoroutes de la mer ou encore le Plan solaire méditerranéen. Selon cette approche, la « Méditerranée des projets » se veut résolument plus pragmatique que ne l'étaient les précédentes gestions du dossier. Pour autant, la rhétorique actuelle ne se distingue pas toujours des envolées lyriques qui avaient accompagné le projet d'UpM. Le député Michel Vauzelle, artisan de la « Méditerranée des projets », proclamait en 2012 qu'il s'agissait d'une démarche « d'abord orientée vers la définition d'intérêts communs et de la mise en œuvre de chantiers bénéfiques aux populations des deux rives ». Il a, depuis lors, remis un rapport de mission au Président français

²⁶ Voir Auswärtiges Amt (2012) : *Gemeinsame Erklärung anlässlich der ersten deutsch-tunesischen Regierungskonsultationen auf Staatssekretärsbene*, Berlin, 12.09.2012, <<http://www.auswaertiges-amt.de/cae/servlet/content-blob/625616/publicationFile/171696/120912-Gem-Erklarung.pdf>> (consulté le 20/01/2014).

- La France opte pour la facilité et le minimalisme en écartant les sujets politiques et ne retenant que les dossiers sectoriels. Ce faisant, elle s'éloigne de l'esprit même du projet euro-méditerranéen qui était et doit être éminemment politique.

en octobre 2013.²⁷ Si le projet est guidé par de bonnes intentions, la difficulté réside toujours dans la définition de ce qui peut être bénéfique aux populations du Sud. Force est de constater que les obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre de l'UpM ne se sont pas dissipés. A cela s'ajoute le fait que le gouvernement français socialiste ne peut ignorer le vent de démocratisation qui souffle sur le monde arabe méditerranéen, ni les mouvements de contre-révolution qui se font jour (comme par exemple en Egypte). Il lui faut nécessairement repenser les fondamentaux de la coopération entre le Nord et le Sud, en mettant sur la table les sujets qui fâchent. La France opte pourtant pour la facilité et le minimalisme en écartant les sujets politiques et ne retenant que les dossiers sectoriels. Ce faisant, elle s'éloigne de l'esprit même du projet euro-méditerranéen qui était et doit être éminemment politique. À cet égard, la rencontre du 5+5, qui s'est tenue à Malte le 7 octobre 2012 – la première du genre suite aux printemps arabes –, ne peut être considérée comme un réel succès dans la mesure où il fut davantage question de déclarations d'intention que d'un dialogue concret entre participants sur les questions délicates. En octobre 2013, la tenue d'une réunion 5+5 sur la coopération économique au secrétariat de l'UpM, à Barcelone, illustre toutefois la tendance actuelle, soutenue par le gouvernement Hollande, d'un recentrage géopolitique. À Berlin, le dialogue 5+5 passe de fait plutôt inaperçu.

Le choix d'une approche sectorielle adopté par l'UpM, à nouveau, n'est pas mauvais en soi. À titre d'exemple, la France et l'Allemagne soutiennent l'idée très utile d'un « Erasmus de la Méditerranée » et favorisent les grands projets de développement dans le domaine des énergies

renouvelables, et en particulier celui de l'énergie solaire. Les pays partenaires entendent également agir dans le domaine de la sécurité et dans celui de la culture. Le choix porté sur l'approche sectorielle éloigne toutefois inévitablement des ambitions du projet initial pour se cantonner à une politique qui s'apparente beaucoup à l'aide au développement ou encore au co-développement. À titre d'exemple, l'annonce faite par le président François Hollande, en visite au Maroc au printemps 2013, d'une initiative de « colocalisation industrielle » montre à quel point les responsables français en charge de (re)penser les relations entre les deux rives sont en panne d'imagination. Présentée comme une idée neuve, ce concept critiqué revient à transférer du savoir-faire européen au sud de la Méditerranée et à profiter des bas salaires locaux, comme l'avaient fait certaines entreprises allemandes dans les PECO durant les années 1990.



²⁷ Dans son rapport intitulé « Avec la jeunesse méditerranéenne, maîtriser et construire notre communauté de destin », M. Vauzelle fait neuf propositions pour développer la coopération en Méditerranée dans les domaines prioritaires de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'emploi et de la qualité de vie. Il encourage la coordination des initiatives publiques et privées et propose une stratégie efficace de soutien à la société civile et aux acteurs du développement en Méditerranée. <<http://www.elysee.fr/assets/pdf/Mediterranee.pdf>> (consulté le 20/01/2014).

V. A la recherche d'une complémentarité franco-allemande en Méditerranée

Les relations franco-allemandes, qui ont valeur d'exemple dans l'histoire de l'intégration européenne, ont souvent été présentées comme une sorte de modèle à suivre pour la coopération euro-méditerranéenne. Il convient en effet de souligner que nombre d'éléments et mécanismes de dialogue politique à l'œuvre dans ce cadre pourraient servir d'exemple. Pour autant, le fait que l'Europe ait toujours eu tendance à projeter son propre institutionnalisme sur le reste du monde, y compris dans l'espace méditerranéen, doit être examiné d'une façon critique. Le processus de Barcelone (sur le modèle du processus de la CSCE²⁸) ou l'UpM (établie sur le modèle institutionnel de l'Union européenne) n'en sont que deux exemples. Or, on constate que les pays du Sud ne se sont finalement pas appropriés ces institutions ou organisations. Peut-être serait-il plus prometteur de s'inspirer de l'esprit de l'entente franco-allemande – dans le sens d'une normalisation des relations « par le bas », et d'un échange mené dans une grande variété de domaines et de façon continue entre les sociétés française et allemande – et d'investir davantage dans des forums, rencontres et cadres de dialogue informels ; ou bien d'intégrer dès le départ les voisins du Sud dans le processus de création et de mise en place de nouvelles institutions. Un dialogue constant et intensifié entre les pays du pourtour de la Méditerranée, sur un pied d'égalité, est nécessaire et constitue une précondition pour la réussite d'une coopération institutionnelle future. C'est également cette approche qui permet d'expliquer la popularité renouvelée du format du « dialogue 5+5 » chez les partenaires arabes. Ce dialogue, informel, a lieu entre des partenaires considérés comme égaux. En revanche, il n'a, à ce jour, jamais abouti à des décisions définitives ou à des actions concrètes communes – ce qui constitue un inconvénient de son format.

²⁸ La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) est l'ancêtre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Par le passé, la France aussi bien que l'Allemagne ainsi que les autres Etats membres de l'Union européenne ont tous coopéré, à des degrés divers, avec les régimes autoritaires au Maghreb et au Machrek. Si, à l'avenir, le dialogue politique n'est pas diversifié, multiplié, et mené avec l'ensemble des acteurs politiques – et, en particulier, davantage avec les sociétés civiles –, l'Europe n'aura en définitive rien appris du « printemps arabe ». Au cours des trois dernières années, il est devenu évident que les diplomaties française et allemande n'ont pas cherché à nouer des échanges réciproques plus étroits au sujet des mutations en cours dans l'espace méditerranéen. Ceci est non seulement dû au changement de majorité en France, mais également aux différences et divergences de vue entre Paris et Berlin sur les politiques financières et économiques à mener au sein de l'UE. Afin d'exploiter davantage le potentiel de complémentarité entre les réflexions stratégiques, politiques, économiques et socio-culturelles respectives des pays partenaires, il semblerait utile que la France et l'Allemagne s'associent réciproquement dans leurs processus de réflexion diplomatiques, par exemple lorsque l'Allemagne décide d'établir des « consultations gouvernementales » avec un pays du sud de la Méditerranée – comme avec la Tunisie depuis 2012 – ou lors de la relance du dialogue 5+5 par la France.

Étant donné la situation politique actuelle en Méditerranée, le moment ne semble pas approprié pour lancer une nouvelle initiative franco-allemande de grande envergure. Si elle apparaît en principe constructive, l'idée d'un « Plan Marshall pour la Méditerranée », avancée par certains dirigeants sociaux-démocrates en mars 2011 (Frank-Walter Steinmeier et Günter Gloser, entre autres), est plus ou moins enterrée depuis des mois, d'autant plus que les bouleversements dans les pays arabes coïncident avec la crise financière européenne. En revanche, plusieurs secteurs et domaines concrets peuvent être ciblés, dans lesquels la coopération franco-allemande pourrait donner de nouvelles impulsions à la politique européenne conduite en direction de l'espace

- Les stratégies politiques, mais aussi une relecture des politiques économiques extérieures de l'UE, devraient permettre d'arriver à une situation « gagnant-gagnant », tant pour les pays européens que pour ceux du sud de la Méditerranée.

méditerranéen. Ainsi, dans le secteur des énergies renouvelables, un nouveau marché soumis à la concurrence de nombreux acteurs et une solide coopération franco-allemande se révèlent cruciaux dans le cadre européen, tout en respectant les intérêts des pays du sud de la Méditerranée. Les stratégies politiques, mais aussi une relecture des politiques économiques extérieures de l'UE, devraient permettre d'arriver à une situation « gagnant-gagnant », tant pour les pays européens que pour ceux du sud de la Méditerranée.

Les multiples échelles auxquelles les projets, réalisations et réussites de l'entente franco-allemande sont menés – que ce soit dans les secteurs de la recherche, de la culture, de l'éducation, ou dans le domaine associatif – pourraient notamment constituer un exemple pour un dialogue approfondi et élargi avec les sociétés civiles française, allemande, européennes et celles du sud et de l'est de la Méditerranée. En s'inspirant de ces initiatives, il s'agit de trouver de nouvelles voies et instruments bien adaptés aux différents contextes locaux et régionaux afin de pouvoir soutenir davantage, mieux et autrement les processus de transformation. Enfin, en ce qui concerne les développements démographiques (tels que le vieillissement de la population européenne, qui contraste avec la jeunesse de la population maghrébine) et les questions de mobilité liées aux marchés du travail, la France et l'Allemagne pourraient réfléchir et travailler davantage ensemble sur les dimensions sociales et politiques du marché du travail, afin d'être en mesure de proposer une nouvelle approche européenne commune à ce défi important pour l'avenir de l'Union européenne.

L'espace méditerranéen est aujourd'hui pluriel, divers, dynamique et hautement interdépendant. Avec les évolutions récentes et encore en cours dans les pays du pourtour de la Méditerranée, l'avenir de cet espace est devenu d'autant plus incertain. Alors que la crise économique et financière affecte de nombreux pays d'Europe du Sud et met fortement en question la cohésion interne de l'Union européenne, de nombreux pays du sud et de l'est de la Méditerranée sont gravement touchés par des crises d'ordre politique et socio-économique.



Conclusion

Selon la problématique posée dans cette étude, l'espace méditerranéen forme un espace d'intérêts communs qui, progressivement, se recoupe. Les pays du sud de la Méditerranée sont actuellement préoccupés par leurs processus de transformation internes complexes, tout en attendant de l'Europe à la fois du soutien et une certaine distance. Par ailleurs, plusieurs défis majeurs affectent aussi bien les pays du nord que ceux du sud de la Méditerranée, tels que la problématique migratoire, les questions énergétiques et environnementales, la pollution, le commerce transnational, le terrorisme mondial ainsi que les questions de sécurité. L'interdépendance croissante des économies européennes, nord-africaines et moyen-orientales ainsi que les marchés globalisés rendent une coopération plus étroite de plus en plus nécessaire. En outre, les échanges et contacts entre populations se densifient rapidement en raison des multiples formes de mobilité et du nombre de citoyens de double nationalité entre le nord, le sud, l'ouest et l'est de la Méditerranée.

Deux éléments sont, à cet égard, décisifs : d'une part, une attention plus respectueuse doit être portée aux sociétés civiles des pays du sud de la Méditerranée et leur intégration politique et sociale interne doit être plus poussée ; d'autre part, l'instauration d'un dialogue politique renouvelé entre partenaires européens et les pays partenaires du sud et de l'est de la Méditerranée nous apparaît fondamentale – sans négliger pour autant le dialogue entre responsables français et allemands. Nos recommandations, relatives aux domaines essentiels de coopération entre Europe et monde méditerranéen, vont dans ce sens.

●

Recommandations

Afin de soutenir une nouvelle approche politique entre l'Union européenne et l'espace méditerranéen, nous recommandons des mesures, et même des décisions de fond, dans trois domaines cruciaux :

(I) Politique et diplomatie

La situation géopolitique est en proie à des changements rapides, avec des processus de transformation toujours en cours. Il ne s'agit pas pour autant de remettre en question les coopérations existantes, ni de remplacer les cadres actuels par de nouvelles modalités institutionnelles – cela serait prématuré. La réforme et la redéfinition des cadres de coopération entre la France, l'Allemagne, l'UE et les pays partenaires au sud et à l'est de la Méditerranée devraient plutôt témoigner d'une réorientation. Celle-ci s'avère nécessaire en ce qui concerne les relations à établir avec les nouveaux acteurs (sociétés civiles, acteurs politiques islamistes), mais également au regard de la question cruciale de la gouvernance, des obstacles à la mobilité, du manque d'acceptation et d'appropriation des cadres de coopération européens (UpM, ENP) par les partenaires du Sud, ou en rapport avec la résolution des conflits régionaux. Il importe avant tout d'être davantage à l'écoute des besoins et des attentes des populations au sud et à l'est de la Méditerranée que ce n'était le cas jusqu'à présent. Ainsi, une coopération politique franco-allemande renforcée, continue et permanente au sein des institutions de l'UE pourrait donner une nouvelle impulsion et permettre ainsi d'agir non seulement en faveur d'un dialogue plus équilibré et conduit sur un pied d'égalité entre Nord et Sud mais aussi d'un climat de stabilité et de sécurité indispensable aux investisseurs étrangers.

(II) Economie et société

La concurrence entre la France et l'Allemagne au Maghreb, bien réelle dans le domaine économique et industriel, n'est pas souhaitable pour les pays de la région. Il apparaît nécessaire au contraire de se détacher des champs d'activité traditionnels de chacun des deux partenaires européens dans leur gestion des relations avec les pays de l'est et du sud de la Méditerranée. La France est en mesure de porter un plus grand intérêt aux pays de l'Est européen, tandis que l'Allemagne manifeste un intérêt croissant pour le sud de la Méditerranée. Un nouveau type d'échanges, approfondi et continu, entre les deux diplomaties pourrait être mené dans le cadre d'un groupe

de travail permanent, transministériel et ouvert aux experts extérieurs sur les questions méditerranéennes, au sein des ministères des Affaires étrangères allemand et français (ceci notamment en matière d'information, de modalités de concertation, de conseil politique). Ce groupe pourrait également associer d'autres ministères intéressés par les thèmes euro-méditerranéens (Défense, Economie, Environnement, Affaires sociales, etc.) ainsi que des experts et partenaires du Sud. Les thèmes sui-vants seraient d'un grand intérêt : le soutien aux processus de transformation, aux programmes de création d'emplois, au développement d'un nouveau mécanisme de contrôle des ventes d'armes en provenance des Etats membres de l'UE dans la région ou encore la question d'une défense commune.²⁹ L'Allemagne et la France pourraient s'engager davantage, dans un cadre européen, sur d'autres dossiers substantiels et urgents tel que celui de l'immigration avec par exemple, la création d'un groupe de travail franco-allemand-méditerranéen sur une nouvelle politique migratoire de l'UE, en coopération avec des experts du marché du travail, de l'éducation professionnelle, des démographes et des représentants d'entreprises. La remise en question du système Schengen après le « printemps arabe » a révélé le besoin d'un dialogue approfondi non seulement entre les Etats membres, mais aussi avec les pays partenaires au Maghreb et Machrek. Etant donné l'importance du chômage des jeunes dans la plupart des pays arabes en transition et l'urgence d'y créer des emplois, le développement d'un programme de soutien franco-allemand-méditerranéen à la création d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables – qui intéresse de façon croissante la France et l'Allemagne au Maghreb – pourrait servir de projet phare. Ce programme serait conduit en lien avec le projet du Plan solaire méditerranéen. Le développement d'un programme de soutien à la création d'agences pour l'emploi (privées) pour jeunes diplômés et non-diplômés dans les régions défavorisées au Maghreb serait également envisageable, tout comme un programme d'échanges et de soutien à la création d'entreprises pour jeunes entrepreneurs franco-allemand-méditerranéens.

(III) Recherche, culture et éducation

Les échanges scientifiques, culturels et humains sont à la base de toute entente entre les sociétés et les pays. Au passé comme au présent, les expériences du tandem franco-allemand ont eu un succès significatif, notamment dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la recherche. Il serait donc souhaitable, à notre sens, de s'inspirer davantage des programmes et projets de coopération franco-allemande existants et de réfléchir à la façon de les dupliquer et de les adapter à la coopération euro-méditerranéenne à plusieurs niveaux, en prenant en compte les contextes culturels spécifiques.

Recherche

Dans le domaine de la recherche en particulier, la coopération scientifique franco-allemande est très développée et diversifiée, non seulement dans le cadre européen, mais aussi sur un plan bilatéral. Aussi, nous proposons la création d'un centre de recherche d'études méditerranéennes, interdisciplinaire et franco-allemand-maghrébin à Berlin pour et avec de jeunes chercheurs d'Europe et du sud et de l'est de la Méditerranée, qui travailleraient ensemble sur les nouveaux défis communs politiques, économiques, sociaux et culturels dans l'espace euro-méditerranéen, en coopération avec des instituts de recherche et des think tanks (centres de recherche) existants. Ce centre permettrait de bâtir des réseaux trilatéraux de jeunes chercheurs entre la France, l'Allemagne et le Maghreb afin de conduire des travaux de recherche de façon conjointe, et, ainsi de mieux connaître les différentes cultures scientifiques de « l'Autre » et de s'en nourrir réciproquement.

Culture

En 1991, la création de la chaîne culturelle de télévision franco-allemande ARTE est née d'une décision politique des dirigeants François Mitterrand et Helmut Kohl. La chaîne fait désormais partie intégrante, et avec succès, du paysage audiovisuel européen. A cet égard, nous proposons de lancer une chaîne de télévision euro-méditerranéenne avec une vocation similaire.

Education

Dans le domaine de l'éducation, il serait également souhaitable de développer, à grande échelle, un programme

d'échanges scolaires entre lycées européens et lycées du monde arabe destiné aux élèves de second cycle (avant le baccalauréat ou équivalent), en suivant l'exemple des échanges scolaires déjà conduits entre la France et l'Allemagne (voir le « Programme Brigitte Sauzay »³⁰ ainsi que les autres programmes de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse OFAJ/DFJW, etc.). L'élargissement et l'intensification des programmes d'échanges universitaires existants entre Europe et pays arabes (tels qu'Erasmus Mundus, Tempus), avec les mesures d'accompagnement nécessaires, pourraient faciliter et renforcer la mobilité des étudiants, des doctorants, des chercheurs et du personnel universitaire entre les deux rives de la Méditerranée. L'offre des divers programmes d'échanges académiques serait gérée par un organisme euro-méditerranéen, sur le modèle du Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD), par exemple.

²⁹ À l'occasion du Conseil européen consacré aux questions de défense qui s'est déroulé les 19 et 20 décembre 2013, la France a plaidé pour la création d'un Fonds européen pour la défense destiné à financer les interventions d'urgence dans les pays en crise. À la suite des soutiens d'ordre politique manifestés à l'occasion des opérations Serval (au Mali) et Sangaris (en Centrafrique), le président Hollande a appelé l'Union européenne à soutenir financièrement les interventions militaires françaises en Afrique. Un fonds européen permanent permettrait de financer les interventions d'urgence jusqu'à ce qu'elles basculent sous statut d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies et bénéficient alors des crédits afférents.

³⁰ Le Programme Brigitte Sauzay est un programme d'échanges individuels de moyenne durée entre la France et l'Allemagne soutenu depuis 1989 par l'OFAJ. Consulter le lien suivant : <<http://www.ofaj.org/programme-brigitte-sauzay>>.

Les Auteurs

Khadija Mohsen-Finan est docteur en sciences politiques (IEP de Paris) et diplômée en histoire de l'Université d'Aix-en-Provence. Chercheure associée à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) à Paris, elle enseigne à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne ainsi qu'à l'IEP de Paris. Depuis 2001, elle est également professeur à l'université Ca'Foscari de Venise au sein du Master MIM. Ses travaux portent sur le Maghreb, la Méditerranée et le monde arabe dans les relations internationales ainsi que sur l'intégration des populations musulmanes en Europe. Elle prépare actuellement une habilitation universitaire à diriger des recherches sur le thème de la transition et de la reconfiguration des espaces politiques au Maroc et en Tunisie.

Isabel Schäfer est diplômée du cursus franco-allemand de Sciences Po Paris et de l'Otto-Suhr-Institut (OSI) de l'Université libre de Berlin (FU) et titulaire d'un doctorat en sciences politiques de la FU. Elle est directrice de recherche et enseigne à l'Institut de sciences sociales (ISW) de l'Université Humboldt de Berlin, au sein de laquelle elle dirige le projet « Mittelmeer Institut Berlin » (MIB). Ses thèmes de recherche sont les études méditerranéennes selon une approche régionale, les relations entre Europe et monde arabe, la politique extérieure de l'UE ou encore les processus de transformation politique et de société au sud et à l'est de la Méditerranée. Elle prépare actuellement son habilitation sur le thème des « Mobilités, identités et transition dans les relations euro-arabes ».

Mentions légales

Editeur

Stiftung Genshagen
Im Schloss
D-14974 Genshagen
Telefon: +49(0)3378-805931
Telefax: +49(0)3378-870013

Rédaction

Isabelle Maras & Nina Henke

Traduction

Daniela Böhmler

Responsable graphique

M.O.R. Design, Nina Henke

Internet

www.stiftung-genshagen.de
institut@stiftung-genshagen.de

Cette publication ne reflète que les opinions
personnelles des auteurs.

Tous droits réservés. Aucun élément de cette publication ne
peut être copié ou reproduit de façon partielle ou intégrale sans
l'autorisation écrite et préalable de la Fondation Genshagen.

© Stiftung Genshagen, 2014



Cette publication paraît avec l'aimable soutien de :



République fédérale d'Allemagne
Ministère des Affaires étrangères



Die **Genshagener Papiere** sind eine Publikationsreihe des Bereichs »Europäischer Dialog – Europa politisch denken« der Stiftung Genshagen. Sie widmen sich europapolitischen Themen im Allgemeinen sowie der bi- und trilateralen Kooperation zwischen Deutschland, Frankreich und Polen.

Ziel dieser Reihe ist es, die Ergebnisse der Stiftungsarbeit einer breiteren Öffentlichkeit zugänglich zu machen. Durch das flexible Publikationsformat umfasst die Reihe ebenso policy-orientierte wie stärker essayistisch und wissenschaftlich ausgerichtete Texte. Autoren sind sowohl etablierte als auch jüngere Wissenschaftler, europapolitische Experten und Journalisten. Die Genshagener Papiere erscheinen mehrmals pro Jahr, sind online zugänglich und liegen teilweise auch in gedruckter Form vor.



Les **Genshagener Papiere** sont une série de publications du domaine d'activité « Dialogue européen – Penser l'Europe politique » de la Fondation Genshagen. Ils sont consacrés aux questions de politique européenne et plus particulièrement à la coopération bi- et trilatérale entre la France, l'Allemagne et la Pologne.

Leur objectif est de diffuser auprès d'un large public les résultats du travail mené par la Fondation. La série des Genshagener Papiere est ouverte à des auteurs reconnus ou issus de la jeune génération, d'horizons divers : chercheurs, journalistes et spécialistes de politique européenne. Elle vise à diffuser différents types de documents, aussi bien des essais ou articles scientifiques que des textes présentant des recommandations politiques (sous forme de policy papers). Les Genshagener Papiere paraissent à plusieurs reprises dans l'année et sont disponibles en ligne.